

ce comité n'est pas de préparer une charte en vue d'élections générales. J'aimerais à voir adopter une charte de sécurité sociale, mais on a tant vu de ces mesures qui n'avaient d'autre objet que de capter les votes des électeurs. Je demande au Gouvernement, qui a toute la liberté dont il a besoin, de voir à ce que ce problème soit envisagé comme il convient et sans aucun souci des élections. S'il faut des élections, nous en aurons; sinon, ce sera tant mieux pour le pays en ce temps de guerre. Il ne faut pas que cette mesure soit une charte à utiliser durant une campagne électorale; voilà ce que le peuple canadien n'aimerait pas.

Je me permets d'indiquer en terminant une méthode possible d'envisager ce problème de la sécurité sociale. J'ai parlé d'alimentation. Nous dépensons de l'argent pour nourrir nos militaires. Pourquoi ne ferions-nous pas la même chose pour nos vieillards et pour tous ceux qui ont besoin de nourriture? Immédiatement après la guerre, dépensons pour nourrir ces pauvres gens comme nous dépensons aujourd'hui pour nourrir nos soldats. Nous parlons de vêtements. Nous votons des crédits pour vêtir nos soldats. Pourquoi, en temps de paix, ne pas utiliser des crédits semblables pour fournir des vêtements à nos gens qui en ont besoin? Nous fabriquons des avions, des canons et autres armements. Pourquoi ne pas dire que nous continuerons à utiliser les crédits approuvés à cette fin pour répondre aux besoins d'instruction et d'hygiène de la population? Après la guerre, il ne s'agirait que de résoudre un simple problème de réadaptation.

Je ne crois pas que le gouvernement actuel ou aucun de ses prédécesseurs ait droit à des félicitations pour s'être efforcé de résoudre ce problème. Il y a longtemps qu'on aurait dû s'y consacrer et on me permettra de rappeler que le gouvernement qui se refuserait à faire ce pas y serait forcé par l'opinion publique, car cette question de sécurité sociale fait les frais de la conversation à l'heure actuelle. Abordons donc ce problème de front et cherchons-en une solution humanitaire, afin de pouvoir marcher la tête haute au lieu de suivre les conseils de certains honorables députés qui voudraient que nous promettions mer et monde quitte à faillir fatalement à nos engagements par la suite.

M. A. R. ADAMSON (York-Ouest): Monsieur l'Orateur, si je participe à ce débat, c'est uniquement parce que certaines questions urgentes doivent être signalées à l'attention de la Chambre afin que cette dernière puisse s'en occuper dès maintenant au lieu d'attendre que ce comité ait présenté un volumineux rapport. Bien des gens en sont venus à

croire que l'institution d'un comité n'est qu'un moyen de temporisation. Dans le passé des comités ont siégé longtemps et soumis des rapports auxquels le Gouvernement n'a que partiellement donné suite, quand il ne les a pas simplement écartés. Je veux surtout parler du comité de la restauration institué l'an dernier, comité dont le rapport n'a eu aucune suite, et de la commission Sirois instituée il y a quelques années, dont le rapport est resté lettre morte. Si je fais mention de ces comités et commissions c'est que l'on croit généralement que l'institution d'un comité n'est qu'une échappatoire, et je tiens à souligner que si le Gouvernement envisage ainsi ce comité, il en résultera un état de choses fort grave.

Au lieu d'instituer ce comité, le Gouvernement aurait dû créer un ministère de la restauration, dont relèveraient toutes les questions de sécurité sociale, de restauration et de rétablissement. Je ferai remarquer que l'Australie a maintenant un tel ministère. Elle est encore exposée aux attaques des Japonais, comme nous avons pu le constater bien clairement hier en apprenant la destruction du gros convoi de transports japonais qui tentait d'établir une base en vue d'une attaque contre le continent australien. Si l'Australie, malgré le péril qui la menace, peut s'occuper d'établir un ministère de la restauration, le Canada, où la possibilité d'une invasion est fort lointaine, devrait assurément être en mesure d'en faire autant. Un ministère de la restauration serait plus avantageux qu'un comité comme celui-ci, en ce sens que ce serait un organisme concret et tangible. Un ministre est à son poste chaque jour; il peut discuter avec d'autres les problèmes qui surgissent et il est en mesure de les résoudre immédiatement au lieu d'attendre indéfiniment le rapport d'un comité.

Il existe des questions suffisamment urgentes pour que la création d'un ministère de la restauration soit justifiable, et c'est ce qui m'a engagé à prendre aujourd'hui la parole. Je rappellerai deux questions que je considère fort urgentes. La première se rapporte aux enfants canadiens. En Angleterre, après les raids aériens, on a observé une certaine désorganisation du régime scolaire. Des enfants ont été évacués; le père et la mère étaient employés dans des usines de guerre ou, dans bien des cas, le père était sous les armes, et les enfants n'étaient pas convenablement surveillés à la maison. Cette question est devenue fort urgente. Or, qu'a-t-on fait? Tout d'abord, on a établi un certain nombre de crèches. Plus tard on a ouvert des garderies où les enfants très jeunes pouvaient être logés, nourris, entretenus et surveillés pendant la journée entière. On ne les laissait pas errer